Ville de Lausanne

Communiqué

Police

Désignation de membres de la société civile au sein de la Commission de déontologie de la Police municipale de Lausanne

La Municipalité de Lausanne annonce la désignation de nouvelles et nouveaux membres au sein de la Commission de déontologie. La nouvelle structure organisationnelle visera à renforcer le rôle et l'indépendance de cette Commission destinée à prendre des doléances de la population.

Dans sa séance du 30 mai 2024, la Municipalité a décidé de désigner une nouvelle présidente et de nouvelles et nouveaux membres issus de la société civile afin de compléter l'actuelle Commission de déontologie.

Ces membres auront comme première tâche de revoir les bases réglementaires et l'organisation de la commission afin de proposer à la Municipalité une réforme à l'horizon de janvier 2025, lors du départ à la retraite du premier- lieutenant Philippe Tâche, actuel président.

Les nouvelles et nouveaux membres désignés sont Mme Sarah Meyer, présidente, Mme Yolande Gerber, MM. Raphaël Depallens et François Graf.

La Municipalité se réjouit de cette nouvelle composition qui permettra de mieux répondre aux attentes de la population lausannoise et qui répond à un objectif du programme de législature. La Municipalité est convaincue que ces changements contribueront à renforcer la confiance de la population et à continuer de promouvoir une culture de respect au sein du Corps de police de Lausanne.

Tous les rapports de la Commission de déontologie sont disponibles sous:
www.lausanne.ch/deontologie-police

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**

Lausanne, le 6 juin 2024

Annexe: Notices biographiques